DLP 16-10-78030882

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

Bulletin n° 141 - 13 Octobre 1978

GRANDES CULTURES

C O L Z A

DESTRUCTION DES REPOUSSES DE CEREALES : Si les désherbages en pré-semis se montrent insuffisants vis-à-vis des repousses de céréales (cas assez fréquent cette année), il est possible de réduire le salissement des cultures en utilisant un des produits suivants:

Produit commercial	Matière active	Dose de Produit commercial / ha	Période d'application
KERB 50	propyzamide	750 g. à 1 Kg	A partir du stade 4 feuilles vraies du colza .
LEGURAME PM	carbétamide	2 Kg	
DOWPON ALATEX	dalapon	2 Kg	

Le dalapon risquant de sensibiliser le colza au froid, ne pas attendre pour l'utiliser.

Nous conseillons d'appliquer tous ces produits sur colzas bien implantés.

ALTISES : Depuis le 9 octobre, les captures sont plus importantes surtout dans l'YONNE. Les observations doivent se poursuivre, même si le stade du colza atteint ou dépasse 2 feuilles vraies. Si le seuil de traitement (2 à 3 insectes au mètre carré) est atteint l'application d'un parathion devient nécessaire pour limiter les populations larvaires (pour complément se reporter au bulletin n° 136 du 8 août 1978).

LIMACES : Bien que le temps ne soit pas favorable, nous observons des attaques de limaces dans certaines parcelles. Les dégâts peuvent être confondus parfois avec ceux des altises. Pour s'assurer de la présence de ces animaux, il convient de disposer quelques poignées de granulés anti-limaces en des endroits différents de la parcelle. L'intervention, s'il y a lieu, consiste à épandre des granulés à base de métaldéhyde ou de méthiocarbe (Mesurol). En répartissant régulièrement les granulés, leur efficacité sera augmentée et les risques d'accidents envers le gibier diminués.

P72

M A Ï S

PYRALE : Le "semis direct" des céréales se développe dans de nombreuses régions notamment dans le nord de l'YONNE. Cette méthode de culture, en laissant en surface les débris insuffisamment broyés du maïs précédant, permet à un pourcentage très élevé de chenilles de poursuivre leur évolution. On retrouvera l'année suivante la presque totalité de la descendance ; ainsi très rapidement, en une ou deux rotations, les populations de pyrale du maïs deviendront très importantes et les dommages pourront être très sensibles. Il y a donc lieu de redouter des difficultés dans l'avenir pour la culture du maïs si cette méthode de semis se généralise au niveau d'une région.

Il faut rappeler que le broyage soigné des cannes de maïs suivi d'un labour profond (25 à 30 centimètres) est un moyen de lutte très efficace car il détruit d'une part un certain nombre de chenilles, défavorise l'hibernation du reste et réduit donc très sensiblement les risques d'attaques au printemps suivant.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.